



S.A.G.E.
Lignon du Velay

SAGE du Lignon du Velay

CLE du 27 Mai 2015

PHASE 4 : Elaboration et choix de la **stratégie du SAGE**

→ Bilans de la concertation en commission et proposition de stratégie



Projet co-financé par l'Union européenne
Fonds européens de développement régional FEDER
L'Europe s'engage en Auvergne



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Collectivités locales :



Rappel sur le déroulement général

- ✓ **Phase 1 : Élaboration du diagnostic**
 - Diagnostic validé par la **CLE du 22 mai 2013**

- ✓ **Phase 2 : Élaboration du scénario tendanciel**
 - Scénario validé par la **CLE du 30 septembre 2013**

- ✓ **Phase 3 : Élaboration des scénarios contrastés**
 - Novembre 2013 → septembre (élections, CLE)
validation en CLE : novembre 2014

- ✓ **Phase 4 : Élaboration et choix de la stratégie**

Proposition de stratégie : Méthodologie générale

- ✓ **Analyse comparative des scénarios contrastés**
- ✓ **Animation de 2 séries d'ateliers participatifs :**
 - 5 et 6 février 2015 : afin de présenter les scénarios contrastés pour que tous les acteurs aient le même niveau d'information
 - 26 et 27 février :
 - Discussion sur les scénarios contrastés
 - Positionnement des acteurs sur le scénario souhaité (choix par objectif opérationnel).
- ✓ **Traitement de la donnée : analyse quantitative et qualitative**
- ✓ **Proposition de stratégie en bureau de CLE le 27 avril 2015**
- ✓ **Validation en CLE le 27 Mai 2015**

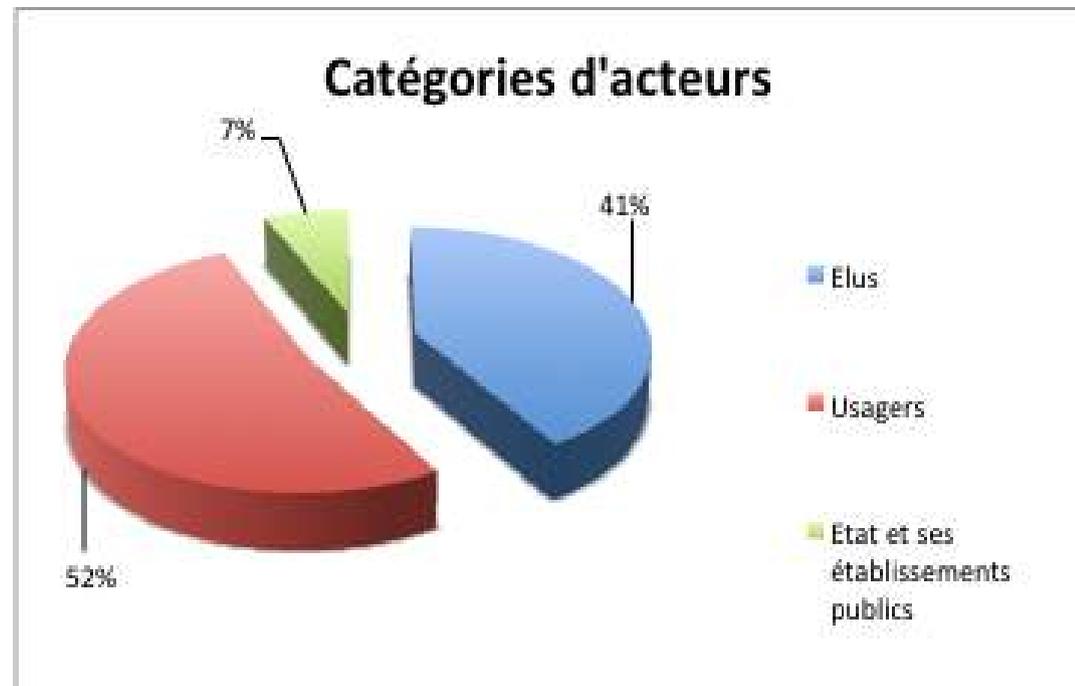
Bilan de la concertation

✓ Les acteurs conviés / présents

→ Une centaine d'acteurs conviés aux ateliers

→ **46 acteurs** se sont positionnés avec la répartition suivante :

- 19 élus
- 24 usagers
- 3 services de l'Etat et ses établissements publics



Bilan de la concertation

✓ **Le traitement des « données »**

- Les acteurs ont compris et adhéré à la méthode de travail en 2 temps (1ère session de présentation pour s'imprégner des scénarios et mesures / 2ème session pour se positionner)
- Une représentativité locale équilibrée (cf. camembert des catégorie d'acteurs)
- Au final, tous les acteurs se sont sentis légitimes pour se positionner sur la stratégie du SAGE

Bilan de la concertation

✓ Le traitement des « données »

→ Analyse quantitative

- Comptabilisation des positionnements pour chaque objectif
- Intégration des modifications apportées par les acteurs (ajout/suppression d'action)

ENJEU 1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau				
	Bilan			
	Sc 1	Sc 2	Sc 3	Total réponse
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux	16	16	14	46



Bilan de la concertation

✓ Le traitement des « données »

- Prise en compte des avis antérieurs (diagnostic et du scénario tendanciel + concertation pour préfiguration des scénarios contrastés).

	Satisfaction enjeu/ tendanciel	Plus-value du SAGE
ENJEU 1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau		
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux : Gestion durable de la ressource	En partie satisfait, des tensions localement	Forte
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux : Limitation des prélèvements en période estivale		
1A-2 Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages		
1A-3 Réaliser des économies d'eau		

ENJEU 1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau				
Objectifs opérationnels	Poids acteurs (concertation scénario) - GT 2014			
	% avis exprimé / nombre participants	% avis "Elevée"	% avis Moyenne"	% avis "Faible"
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux : Gestion durable de la ressource	86%	47%	42%	11%
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux : Limitation des prélèvements en période estivale	36%	38%	63%	0%
1A-2 Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages	95%	52%	43%	5%
1A-3 Réaliser des économies d'eau	118%	69%	31%	0%

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Gestion quantitative

ENJEU 1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux	16	16	14		46
1A-2 Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages	7	16	20		43
1A-3 Réaliser des économies d'eau	21	8	17		46

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
1A_1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux	Réaliser une étude " adéquation ressources / besoins" sur l'ensemble du bassin versant	Etude en cours	Etude en cours	Etude en cours	
	Améliorer le réseau de suivi quantitatif		Installer des repères visuels	Installer des repères visuels	
	Elaborer un plan de gestion de la ressource dans le cadre du SAGE			"Orienter" les usages : recommandations relatives à l'exploitation des ressources en eau (sans portée réglementaire)	Orienter les usages : recommandations relatives à l'exploitation des ressources en eau (sans portée réglementaire)
					Réglementer les usages (avec portée juridique) sur des bassins versants prioritaires
	Améliorer la gestion des sécheresses		Sensibiliser les élus aux enjeux de la gestion de la ressource quantitative (cf. 602)	Sensibiliser les élus aux enjeux de la gestion de la ressource quantitative (cf. 602)	Sensibiliser les élus aux enjeux de la gestion de la ressource quantitative (cf. 602)
		Réviser l'arrêté cadre sécheresse pour l'adapter aux spécificités du bassin versant	Réviser l'arrêté cadre sécheresse pour l'adapter aux spécificités du bassin versant	Réviser l'arrêté cadre sécheresse pour l'adapter aux spécificités du bassin versant	
				Mettre en place / compléter le système d'alerte existant pour renforcer son efficacité	

Proposition de stratégie

✓ 1A-1 : Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux

→ Mesures retenues des scénarios souhaités (1 et 2) :

- Installer des repères visuels (5 à 10) répartis sur le bassin versant pour améliorer la connaissance et le suivi des cours d'eau (ex : échelle à lecture directe installée au droit d'ouvrage hydraulique,
- Encadrer les prélèvements:
 - ▶ Sur les bassins versants peu impactés : le SAGE fixera des volumes maximums prélevables afin de préserver la situation actuelle (portée réglementaire),
 - ▶ Sur les bassins versants impactés, le SAGE :
 - ✓ proposera des objectifs à atteindre en terme de Volume Maximum Prélevables (sans portée réglementaire)
 - ✓ engagera une réflexion sur les incidences techniques et financières d'une réduction des volumes prélevés sur les bassins versants déficitaires pour proposer, en connaissance de cause une stratégie de gestion de la ressource (sans portée réglementaire – évolution vers un nouveau cadre réglementaire à étudier lors de la révision du SAGE)

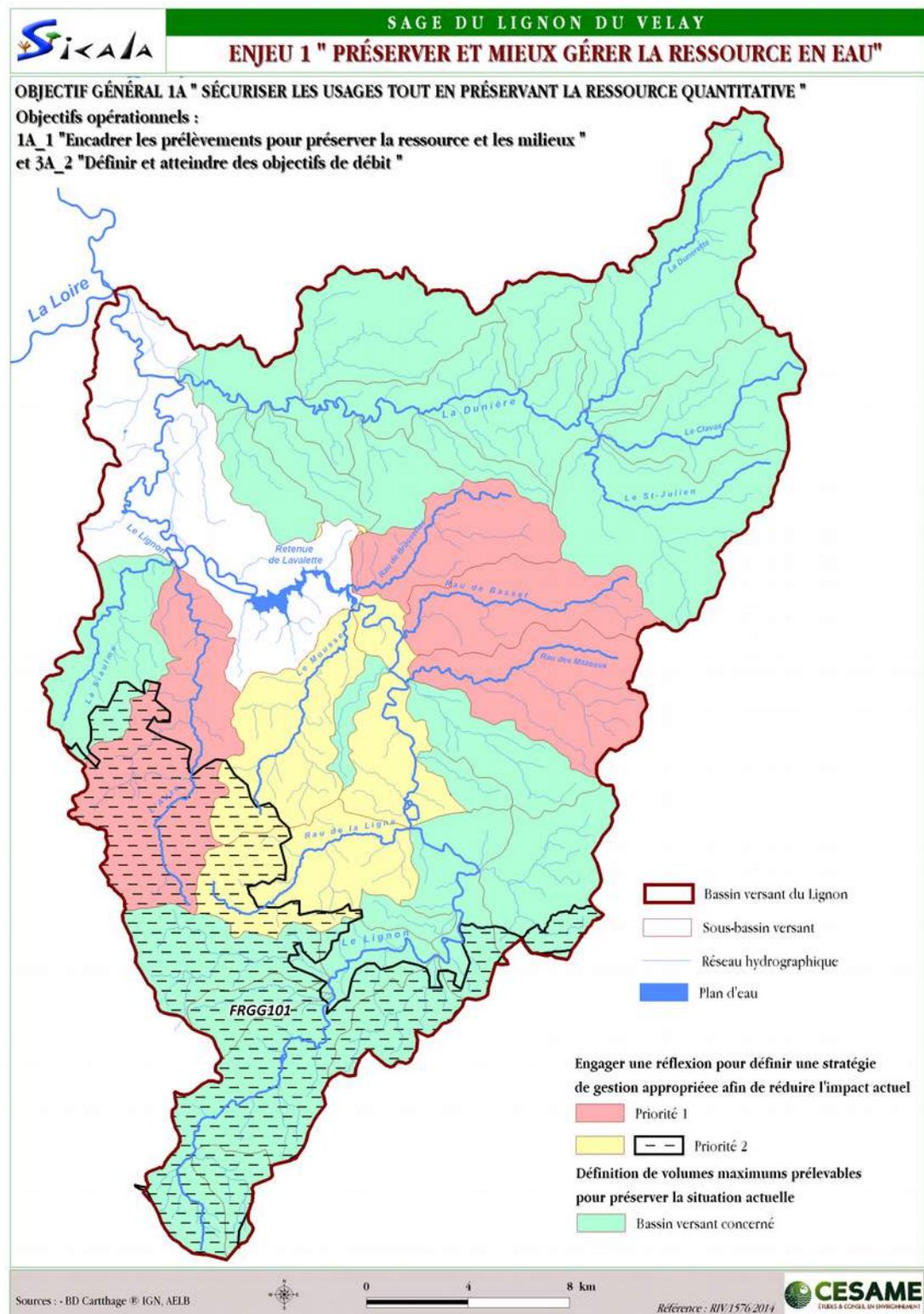
Proposition de stratégie

- ✓ **1A-1 : Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux**
 - ➔ **Mesures retenues des scénarios souhaités (1 et 2) :**
 - Sensibiliser les élus aux enjeux de la gestion quantitative de la ressource en eau (communication des résultats de l'étude « adéquation ressource/besoins », information sur les objectifs du SAGE, les méthodes et moyens pour limiter les consommations...)
 - Révision de l'arrêté cadre sécheresse pour l'adapter aux spécificités du bassin versant
 - ➔ **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - -
 - ➔ **Mesures complémentaires des autres scénarios (3)**
 - Mettre en place/ compléter le dispositif d'alerte existant pour renforcer son efficacité, notamment sur les communes qui ne sont pas en délégation de service public (ou non adhérentes à un Syndicat).

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

- 1A_1 : Encadrer les prélèvements
- 3A_2 : Définir et atteindre les objectifs de débits



Proposition de stratégie

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
1A-2 Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages	Sécuriser l'alimentation en eau potable	Réaliser les interconnexions pour sécuriser l'AEP	Réaliser les interconnexions pour sécuriser l'AEP	Diversifier la ressource Réaliser les interconnexions pour sécuriser l'AEP
	Sécuriser les usages agricoles			Réaliser des ouvrages de stockage (retenues collinaires)
1A-3 Réaliser des économies d'eau	Améliorer les réseaux d'eau potable	Réaliser les études patrimoniales des réseaux AEP Diminuer les pertes sur réseaux AEP / Améliorer le rendement	Réaliser les études patrimoniales des réseaux AEP Diminuer les pertes sur réseaux AEP / Améliorer le rendement	Réaliser les études patrimoniales des réseaux AEP Diminuer les pertes sur réseaux AEP / Améliorer le rendement Renforcer l'information / l'animation sur les améliorations des réseaux AEP
	Réaliser des économies d'eau dans les collectivités	Préconiser des aménagements/équipements permettant de limiter les besoins en eau (collectivités)		Réaliser des audits des collectivités pour identifier les leviers d'économies d'eau Préconiser des aménagements/équipements permettant de limiter les besoins en eau (collectivités)
		Sensibiliser les élus, personnels techniques aux économies d'eau (cf. 602)	Sensibiliser les élus, personnels techniques aux économies d'eau (cf. 602)	Sensibiliser les élus, personnels techniques aux économies d'eau (cf. 602)
	Réduire/optimiser les besoins en eau agricoles	Sensibiliser les exploitants agricoles aux économies d'eau, valoriser les retours d'expérience (cf. 602)	Sensibiliser les exploitants agricoles aux économies d'eau, valoriser les retours d'expérience (cf. 602)	Réaliser des diagnostics d'exploitation pour proposer des modalités d'économies d'eau Proposer des aménagements/équipements permettant de limiter les besoins en eau et les prélèvements Sensibiliser les exploitants agricoles aux économies d'eau, valoriser les retours d'expérience (cf. 602)
	Réduire les besoins en eau des industriels/artisans	Sensibiliser les gros consommateurs aux économies d'eau	Sensibiliser les gros consommateurs aux économies d'eau	Réaliser des audits auprès des gros consommateurs Proposer des aménagements/équipements permettant de limiter les besoins en eau Sensibiliser les gros consommateurs aux économies d'eau



Proposition de stratégie

✓ 1A-2 : Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages

→ Mesures retenues du scénario souhaité (3) :

- Réaliser les interconnexions pour sécuriser l'AEP
- Réaliser des ouvrages de stockage (quels que soient les usages), en tenant compte du cadre légale et réglementaire et des dispositions du SDAGE LB.
- Diversifier la ressource

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- -

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 2)

- -

Proposition de stratégie

- ✓ **1A-3 : Réaliser des économies d'eau**
 - **Mesures retenues du scénario souhaité (1) :**
 - **Réaliser les études patrimoniales des réseaux AEP**
 - **Diminuer les pertes sur réseaux AEP / Améliorer le rendement**
 - **Préconiser des aménagements/ équipements permettant de limiter les besoins en eau (collectivités)**
 - **Sensibiliser les élus, personnels techniques aux économies d'eau**
 - **Sensibiliser les exploitants agricoles aux économies d'eau, valoriser les retours d'expérience**
 - **Sensibiliser les gros consommateurs aux économies d'eau**
 - **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - -
 - **Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)**
 - **Renforcer l'information sur les améliorations des réseaux AEP notamment sur les communes aujourd'hui en régie.**

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Gestion qualitative

ENJEU 1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
1B_1 Protéger la ressource AEP et les zones de baignades	20	10	14		44
1B_2 Réduire la pollution organique d'origine domestique ou industrielle	23	7	16		46
1B_3 Réduire la pollution organique d'origine agricole	23	6	15		44
1B_4 Maîtriser les pollutions chimiques	20	9	17		46

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
1B_1 Protéger la ressource AEP et les zones de baignades	Pérenniser le CT du Haut Lignon (actions de protection de la qualité de l'eau)	Etablir un bilan des MAET et reconduire les dispositifs contractuels pour accompagner les actions à engager (CT du Haut-Lignon)	Etablir un bilan des MAET et reconduire les dispositifs contractuels pour accompagner les actions à engager (CT du Haut-Lignon)	Etablir un bilan des MAET et reconduire les dispositifs contractuels pour accompagner les actions à engager (CT du Haut-Lignon)
	Améliorer la connaissance du cycle du phosphore (barrage de Lavalette)			Etudier le cycle du phosphore dans le barrage de Lavalette
	Protéger les captages destinés à l'alimentation en eau potable	Finaliser/actualiser les périmètres de protection des captages AEP	Finaliser/actualiser les périmètres de protection des captages AEP	Finaliser/actualiser les périmètres de protection des captages AEP
	Organiser un réseau de suivi et alerte pour mieux gérer les éventuelles situations de crise (volet qualité)			Encadrer voire interdire les épandages de boues de stations d'épuration dans les zones d'alimentation des captages destinés à l'AEP
	Réaliser des profils de baignade	Réaliser les profils de baignades	Réaliser les profils de baignades	Réaliser les profils de baignades
				Structurer un dispositif d'alerte et de gestion de crise en cas d'altération d'une ressource destinée à l'AEP

Proposition de stratégie

✓ 1B-1 : Protéger la ressource AEP et les zones de baignades

→ Mesures retenues du scénario souhaité (1) :

- Etablir un bilan des MAET (lors du bilan du CT) et reconduire les dispositifs contractuels pour accompagner les actions à engager (CT du Haut-Lignon)
- Finaliser/actualiser les périmètres de protection des captages AEP
- Réaliser les profils de baignade

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- -

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)

- Etudier le cycle du phosphore dans le barrage de Lavalette Etudier les apports de phosphore du bassin versant du barrage de Lavalette (sources, flux, transferts ...)
- Etudier les apports de phosphore du bassin versant du barrage de Lavalette (sources, flux, transferts ...)

Proposition de stratégie

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
1B_2 Réduire la pollution organique d'origine domestique ou industrielle	Planifier les travaux d'amélioration de l'assainissement collectif	Finaliser, actualiser les schémas d'assainissement, diagnostics des réseaux	Finaliser, actualiser les schémas d'assainissement, diagnostics des réseaux	Finaliser, actualiser les schémas d'assainissement, diagnostics des réseaux Réaliser une étude globale des pressions afin de prioriser les interventions	
				Planifier la réduction des pollutions domestiques à l'échelle du bassin versant	
	Améliorer / fiabiliser les réseaux d'assainissement	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif
		Formuler des recommandations sur le stockage/traitement par temps de pluie (pas de portée juridique)			Formuler des recommandations Et rédiger des prescription sur le stockage/traitement par temps de pluie
	Améliorer/fiabiliser les stations d'épuration	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des stations d'épuration existantes	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des stations d'épuration existantes	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des stations d'épuration existantes	Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des stations d'épuration existantes
		Formuler des recommandations sur les niveaux de rejets (pas de portée juridique)			Formuler des recommandations et encadrer les rejets des stations d'épuration (portée juridique)
	Expérimenter des zones de rejets intermédiaires			Mettre en place et suivre des sites pilotes complémentaires (ZRV)	
	Organiser une filière "boues de station d'épuration"	Définir et organiser une filière de traitement/valorisation/évacuation des boues de station d'épuration à l'échelle du territoire	Définir et organiser une filière de traitement/valorisation/évacuation des boues de station d'épuration à l'échelle du territoire	Définir et organiser une filière de traitement/valorisation/évacuation des boues de station d'épuration à l'échelle du territoire	Définir et organiser une filière de traitement/valorisation/évacuation des boues de station d'épuration à l'échelle du territoire
	Améliorer l'assainissement non collectif	Finaliser les diagnostics et contrôles des ANC	Finaliser les diagnostics et contrôles des ANC	Finaliser les diagnostics et contrôles des ANC	Finaliser les diagnostics et contrôles des ANC
		Réhabiliter les ANC "à risques" ou, si besoin, réaliser des dispositifs collectifs	Réhabiliter les ANC "à risques" ou, si besoin, réaliser des dispositifs collectifs	Réhabiliter les ANC "à risques" ou, si besoin, réaliser des dispositifs collectifs	Réhabiliter les ANC "à risques" ou, si besoin, réaliser des dispositifs collectifs
					Délimiter les zones à enjeux environnementaux sur le territoire du SAGE
	Limiter l'impact des piscicultures	Valoriser les améliorations apportées aux piscicultures	Valoriser les améliorations apportées aux piscicultures	Valoriser les améliorations apportées aux piscicultures	Valoriser les améliorations apportées aux piscicultures
					Renforcer le cadre réglementaire pour les piscicultures
	Limiter la pollution de certaines activités de loisirs			Formuler des recommandations par rapport aux pratiques potentiellement impactantes (4 x 4, quads)	

Proposition de stratégie

- ✓ **1B-2 : Réduire la pollution organique d'origine domestique ou industrielle**
 - ➔ **Mesures retenues du scénario souhaité (1) :**
 - **Finaliser, actualiser les schémas d'assainissement, diagnostics des réseaux**
 - **Mettre en œuvre les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif et des stations d'épurations existants**
 - **Formuler des recommandations sur le stockage/traitement par temps de pluie et sur les niveaux de rejet des stations d'épuration (pas de portée juridique)**
 - **Définir et organiser une filière de traitement/valorisation/évacuation des boues de station d'épuration à l'échelle du territoire**
 - **Finaliser les diagnostics et contrôles des ANC**
 - **Réhabiliter les ANC "à risques" ou, si besoin, réaliser des dispositifs collectifs**
 - **Valoriser les améliorations apportées aux piscicultures pour limiter leur impact sur la qualité des eaux (Fay)**
 - ➔ **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - -

Proposition de stratégie

- ✓ **1B-2 : Réduire la pollution organique d'origine domestique ou industrielle**
 - ➔ **Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)**
 - Réaliser un diagnostic général des pollutions et de leurs impacts pour ajuster les objectifs de qualité et quantifier les efforts et moyens à mobiliser pour les atteindre et planifier la réduction des pollutions domestiques à l'échelle du bassin versant en tenant compte des enjeux sanitaires et environnementaux
 - Mettre en place et suivre des sites pilotes complémentaires (ZRV) pour réduire/ supprimer les rejets (au moins pendant les périodes d'étiage)
 - Formuler des recommandations par rapport aux pratiques potentiellement impactantes (4 x 4, quads...)

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
1B_3 Réduire la pollution organique d'origine agricole	Améliorer les bâtiments d'élevage et la gestion des effluents d'élevage	Engager une réflexion sur les moyens à développer localement pour améliorer le stockage et la valorisation des effluents d'élevage		Engager une réflexion sur les moyens à développer localement pour améliorer le stockage et la valorisation des effluents d'élevage	
				Réaliser des diagnostics d'exploitation pour définir les besoins et modalités de mise aux normes	
		Engager les travaux pour améliorer les bâtiments d'élevage	Engager les travaux pour améliorer les bâtiments d'élevage	Engager les travaux pour améliorer les bâtiments d'élevage	
	Encadrer les bâtiments d'élevage et la gestion des effluents	Formuler des recommandations pour les futurs bâtiments d'élevage (sans portée juridique)			Formuler des recommandations pour les futurs bâtiments d'élevage (sans portée juridique)
					Et encadrer les bâtiments d'élevage (portée juridique)
	Limiter les pressions sur les berges et les ripisylves			Poursuivre l'installation des points d'abreuvement du bétail sur des secteurs prioritaires (enjeux espèces, habitats)	Poursuivre l'installation des points d'abreuvement du bétail sur l'ensemble du bassin versant (enjeux espèces, habitats, usages...)
			Clarifier la réglementation relative aux ripisylves / PAC : prise d'un arrêté préfectoral	Clarifier la réglementation relative aux ripisylves / PAC : prise d'un arrêté préfectoral	

Proposition de stratégie

✓ 1B-3 : Réduire la pollution organique d'origine agricole

→ Mesures retenues du scénario souhaité (1) :

- Engager une réflexion sur les moyens à développer localement pour améliorer le stockage et la valorisation des effluents d'élevage
- Engager les travaux pour améliorer les bâtiments d'élevage
- Formuler des recommandations pour les futurs bâtiments d'élevage (sans portée juridique)

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- -

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)

- Soutenir les procédés innovants (ex : valorisant des déchets bois pour les litières)
- Poursuivre l'installation des points d'abreuvement du bétail sur l'ensemble du bassin versant (enjeux espèces, habitats, usages...)
- Clarifier la réglementation relative aux ripisylves / PAC : prise d'un arrêté préfectoral

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 1

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
1B_4 Maîtriser les pollutions chimiques	Améliorer la connaissance et le suivi des substances dangereuses			Compléter les suivis existants sur les cours d'eau (paramètres à préciser)
				Réaliser des campagnes de recherche spécifique sur les principales STEPs du bassin versant
				Si besoin, engager un recensement et une caractérisation des principales sources de substances dangereuses (zones urbaines, zones d'activités artisanales/industrielles)
				Recommander / imposer un suivi durable de certaines substances dans les effluents de Steps (au delà du cadre réglementaire - portée juridique ou non)
	Encadrer le site de Villemarché	Réaliser une étude diagnostic sur le site, le cours d'eau exutoire pour connaître l'impact du CET de Villemarché	Réaliser une étude diagnostic sur le site, le cours d'eau exutoire pour connaître l'impact du CET de Villemarché	Réaliser une étude diagnostic sur le site, le cours d'eau exutoire pour connaître l'impact du site de Villemarché
				Compléter le cadre réglementaire relatif au site de Villemarché (portée juridique)
		Représenter la CLE à la CSS	Représenter la CLE à la CSS	Représenter la CLE à la CSS
	Réduire / supprimer l'usage des pesticides	Sensibiliser les collectivités (élus et personnel technique), les particuliers / promouvoir le zero pesticide (cf. 602)	Sensibiliser les collectivités (élus et personnel technique), les particuliers / promouvoir le zero pesticide (cf. 602)	Sensibiliser les collectivités (élus et personnel technique), les particuliers / promouvoir le zero pesticide (cf. 602)
		S'engager vers le zéro pesticide pour collectivités et jardiniers	S'engager vers le zéro pesticide pour collectivités et jardiniers	S'engager vers le zéro pesticide pour collectivités et jardiniers
	Informez, sensibiliser sur les risques et impacts associés au salage des routes	Informez, sensibiliser sur les risques et impacts associés au salage des routes (cf. 602)	Informez, sensibiliser sur les risques et impacts associés au salage des routes (cf. 602)	Informez, sensibiliser sur les risques et impacts associés au salage des routes (cf. 602)

Proposition de stratégie

✓ 1B-4 : Maîtriser les pollutions chimiques

→ Mesures retenues du scénario souhaité (1) :

- Réaliser une étude diagnostic sur le site, le cours d'eau exutoire pour connaître l'impact du CET de Villemarché
- Représenter la CLE à la CSS
- Sensibiliser les collectivités (élus et personnel technique), les particuliers / promouvoir le zero pesticide
- **S'engager vers le zéro pesticide pour collectivités et jardiniers**
- Informer, sensibiliser sur les risques et impacts associés au salage des routes

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- -

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)

- Réaliser des campagnes de recherche spécifique sur les principales STEPs du bassin versant, en ciblant les stations susceptibles de recevoir des effluents non domestiques ; si besoin (présence avérée de substance dangereuse), engager un recensement et une caractérisation des principales sources de substances dangereuses dans la zone d'assainissement collectif.

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 2

ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant					
	Bilan				
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		Total réponse
2A_1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les zones humides	19	24	2		45
2A_2 Protéger les zones humides	11	20	14		45
2A_3 Restaurer les zones humides	12	21	12		45

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 2

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
2A_1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les zones humides	Actualiser / compléter l'inventaire des zones humides	Définir un cadre d'inventaire des zones humides (validé par la CLE) à appliquer sur l'ensemble du territoire	Définir un cadre d'inventaire des zones humides (validé par la CLE) à appliquer sur l'ensemble du territoire	Définir un cadre d'inventaire des zones humides (validé par la CLE) à appliquer sur l'ensemble du territoire	
			Réaliser l'inventaire et la caractérisation des zones humides en secteurs forestiers		
			Compléter l'inventaire des zones humides en zones agricoles et urbaines		
	Caractériser et hiérarchiser les zones humides			Caractériser les enjeux patrimoniaux et fonctionnels des zones humides	
				Hiérarchiser les zones humides - proposer les zones prioritaires à protéger et/ou à restaurer	
	Réaliser un porter à connaissance de l'inventaire des zones humides		Diffuser les inventaires de zones humides	Diffuser les inventaires de zones humides	Diffuser les inventaires de zones humides
				Constituer une base de données zones humides à l'échelle du SAGE et faciliter sa consultation	
			Communiquer, sensibiliser sur les enjeux patrimoniaux et fonctionnels associés aux zones humides	Communiquer, sensibiliser sur les enjeux patrimoniaux et fonctionnels associés aux zones humides	Communiquer, sensibiliser sur les enjeux patrimoniaux et fonctionnels associés aux zones humides

Proposition de stratégie

✓ 2A-1 : Améliorer et diffuser la connaissance sur les zones humides

→ Mesures retenues du scénario souhaité (2) :

- Définir un cadre d'inventaire des zones humides (validé par la CLE) à appliquer sur l'ensemble du territoire
- Réaliser l'inventaire et la caractérisation des zones humides en secteurs forestiers (par la structure porteuse du SAGE)
- Caractériser les enjeux patrimoniaux et fonctionnels des zones humides
- Hiérarchiser les zones humides - proposer les zones prioritaires à protéger et/ou à restaurer
- Diffuser les inventaires de zones humides
- Constituer une base de données zones humides à l'échelle du SAGE et faciliter sa consultation
- Communiquer, sensibiliser sur les enjeux patrimoniaux et fonctionnels associés aux zones humides

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- ~~Compléter l'inventaire des zones en zones agricoles et urbaines (par la structure porteuse du SAGE)~~

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)

- -

Proposition de stratégie

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
2A_2 Protéger les zones humides	Améliorer la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme	Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme Recommandations sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme (sans portée juridique)	Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme	Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme	
	Améliorer la prise en compte des zones humides dans les procédures d'aménagement foncier	Recommandations du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les procédures d'aménagement foncier (sans portée juridique)	Prescription du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme (portée juridique) Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des procédures d'aménagement foncier		
	Améliorer la prise en compte des zones humides dans le cadre des projets	Renforcer l'information sur le cadre réglementaire existant relatif aux zones humides Mettre en place une cellule d'assistance technique "zones humides"	Prescription du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les procédures d'AF (portée juridique) Renforcer l'information sur le cadre réglementaire existant relatif aux zones humides Mettre en place une cellule d'assistance technique "zones humides"	Renforcer l'information sur le cadre réglementaire existant relatif aux zones humides	
	Améliorer les pratiques sur les zones humides	Communiquer sur les pratiques de gestion compatibles / favorables à la préservation des zones humides	Communiquer sur les pratiques de gestion compatibles / favorables à la préservation des zones humides Poursuivre les programmes de protection de petites zones humides (ex : points d'abreuvement) Décliner des programmes de gestion des zones humides prioritaires	Communiquer sur les pratiques de gestion compatibles / favorables à la préservation des zones humides	
					

Proposition de stratégie

✓ 2A-2 : Protéger les zones humides

→ Mesures retenues du scénario souhaité (2) :

- Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme
- Prescription du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme (portée juridique – rapport de compatibilité)
- Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des procédures d'aménagement foncier
- Recommandations du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les procédures d'aménagement foncier (sans portée juridique)
- Renforcer l'information sur le cadre réglementaire existant relatif aux zones humides
- Mettre en place une cellule d'assistance technique "zones humides" pour favoriser leur reconnaissance et leur prise en compte dans le cadre des projets, programmes d'aménagements, et suivre/conseiller lors des opérations de gestion/restauration
- Communiquer sur les pratiques de gestion compatibles / favorables à la préservation des zones humides
- Poursuivre les programmes de protection de petites zones humides (ex : programme Leader sur les points d'abreuvement)
- Décliner des programmes de gestion sur des zones humides prioritaires (déjà identifiées dans le cadre de l'inventaire existant, ou bien reconnues lors des inventaires complémentaires)

Proposition de stratégie

✓ 2A-2 : Protéger les zones humides

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- ~~Prescription du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les procédures d'AF (portée juridique)~~
- ~~Renforcer la réglementation relative à la préservation des zones humides pour certains projets impactants (portée juridique)~~

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)

- Recommandations du SAGE sur les modalités de prise en compte des zones humides dans les procédures d'aménagement foncier (sans portée juridique)

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 2

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
2A_3 Restaurer les zones humides	Mettre en œuvre un plan de reconquête des zones humides		Proposer un programme de restauration des zones humides dégradées en secteurs forestiers et amont des bassins versants	
			Proposer un programme de restauration des zones humides dégradées sur l'ensemble du bassin-versant	
	Faciliter la restauration des zones humides		Identifier des zones humides à restaurer (notamment dans le cadre de mesures compensatoires à des projets impactants)	
		Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience	Accompagner les collectivités et propriétaires dans la restauration des zones humides	Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience
		Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience	Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience	Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience

Proposition de stratégie

✓ 2A-3 : Restaurer les zones humides

→ Mesures retenues du scénario souhaité (2) :

- Proposer un programme de restauration des zones humides dégradées en secteurs forestiers et amont des bassins versants
- Identifier des zones humides à restaurer (notamment dans le cadre de mesures compensatoires à des projets impactants)
- Accompagner les collectivités et propriétaires dans la restauration des zones humides
- Communiquer sur les opérations de restauration des zones humides, en valorisant notamment les retours d'expérience

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- ~~Proposer un programme de restauration des zones humides dégradées sur l'ensemble du bassin versant~~

→ Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)

- -

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 2

ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
2B_1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les têtes de bassin versant	8	17	12		37
2B_2 Mettre en place des mesures spécifiques aux têtes de bassin versant	7	18	12		37

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 2

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
2B_1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les têtes de bassin versant	Inventaire, délimitation et caractérisation des têtes de bassin versant		Réaliser un inventaire, une délimitation et une caractérisation des têtes de bassin versant	
	Sensibiliser aux enjeux des têtes de bassins versant		Sensibiliser aux enjeux associés aux têtes de bassin versant	
2B_2 Mettre en place des mesures spécifiques aux têtes de bassin versant	Améliorer les pratiques sur les têtes de bassin versant		Sensibiliser aux pratiques adaptées aux têtes de bassins versants	
			Décliner une politique globale de gestion pour les têtes de bassin versant (sans portée juridique)	

Proposition de stratégie

- ✓ **2B-1 : Améliorer et diffuser la connaissance sur les têtes de bassin versant**
- ✓ **2B-2 : Mettre en place des mesures spécifiques aux têtes de bassin versant**
 - ➔ **Mesures retenues du scénario souhaité (2) :**
 - Réaliser un inventaire, une délimitation et une caractérisation des têtes de bassin versant
 - Sensibiliser aux enjeux associés aux têtes de bassin versant
 - Sensibiliser aux pratiques adaptées aux têtes de bassins versants
 - ➔ **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - ~~Décliner une politique globale de gestion pour les têtes de bassin versant (sans portée juridique)~~
 - ➔ **Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)**
 - -

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau					
	Bilan				
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		Total réponse
3A_1 Définir des objectifs de qualité	19	11	16		46
3A_2 Définir et atteindre des objectifs de débit	19	16	10		45

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
3A_1 Définir des objectifs de qualité	Décliner des objectifs de qualité pour les masses d'eau superficielles	Atteindre les objectifs déjà fixés par la DCE / le SDAGE, sans niveau d'ambition supplémentaire	Atteindre les objectifs déjà fixés par la DCE / le SDAGE, sans niveau d'ambition supplémentaire	Atteindre les objectifs déjà fixés par la DCE / le SDAGE, sans niveau d'ambition supplémentaire
			Réaliser un diagnostic général des pollutions et de leurs impacts pour ajuster les objectifs de qualité et quantifier les efforts et moyens à mobiliser pour les atteindre	Réaliser un diagnostic général des pollutions et de leurs impacts pour ajuster les objectifs de qualité et quantifier les efforts et moyens à mobiliser pour les atteindre
3A_2 Définir et atteindre des objectifs de débit	Respecter des objectifs de débits	Respecter les DB : application du L214-18 du CE, mise en conformité des prises d'eau	Respecter les DB : application du L214-18 du CE, mise en conformité des prises d'eau	Respecter les DB : application du L214-18 du CE, mise en conformité des prises d'eau
			Adapter localement les DB en tenant compte des enjeux "milieux" : valorisation de l'étude ressource	Réflexion sur l'opportunité et les conditions d'évolution des protocoles de gestion du complexe Lavalette/La Chapelette
			Décliner des recommandations concernant les modalités d'utilisation de la ressource	Décliner des recommandations concernant les modalités d'utilisation de la ressource
			Définir les conditions d'utilisation de la ressource sur les BV prioritaires (cf. étude besoins/ressources) – cf. obj. 1A-1	

Proposition de stratégie

- ✓ **3A-1 : Définir des objectifs de qualité**
- ✓ **3A-2 : Définir et atteindre des objectifs de débit**
- ➔ **Mesures retenues du scénario souhaité (1) :**
 - **Atteindre les objectifs déjà fixés par la DCE / le SDAGE, sans niveau d'ambition supplémentaire**
 - **Respecter les DB : application du L214-18 du CE, mise en conformité des ouvrages (prises d'eau) en tenant compte des besoins du milieu**
- ➔ **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - -
- ➔ **Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)**
 - **Réaliser un diagnostic général des pollutions et de leurs impacts pour ajuster les objectifs de qualité et quantifier les efforts et moyens à mobiliser pour les atteindre**
 - **Encadrer les modalités d'exploitation de la ressource (cf. obj. 1A-1)**

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
3B_1 " Maîtriser" les projets d'aménagement	9	20	17		46
3B_2 Renforcer la protection des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales	9	20	16		45

Proposition de stratégie

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
3B_1 " Maîtriser" les projets d'aménagement	Encadrer les projets	Associer la CLE suivant le cadre réglementaire	Associer la CLE suivant le cadre réglementaire	Associer la CLE suivant le cadre réglementaire
		Formuler des recommandations pour limiter la dégradation des milieux aquatiques (sans portée juridique)	Associer la CLE en amont des projets (au delà du simple cadre réglementaire)	Associer la CLE en amont des projets (au delà du simple cadre réglementaire)
	Faciliter la prise en compte des milieux aquatiques	Formuler des recommandations pour limiter la dégradation des milieux aquatiques	Formuler des recommandations pour limiter la dégradation des milieux aquatiques	Formuler des recommandations pour limiter la dégradation des milieux aquatiques
		et édicter des règles de protection pour empêcher/limiter la dégradation des milieux aquatique)	et édicter des règles de protection pour empêcher/limiter la dégradation des milieux aquatique)	et édicter des règles de protection pour empêcher/limiter la dégradation des milieux aquatique)
3B_2 Renforcer la protection des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales	Améliorer les connaissances sur les espèces patrimoniales	Communiquer/sensibiliser sur le cadre réglementaire relatif aux projets / aménagements pouvant impacter les cours d'eau (cf. 602)	Communiquer/sensibiliser sur le cadre réglementaire relatif aux projets / aménagements pouvant impacter les cours d'eau (cf. 602)	Communiquer/sensibiliser sur le cadre réglementaire relatif aux projets / aménagements pouvant impacter les cours d'eau (cf. 602)
	Protéger les espèces patrimoniales	Sensibiliser sur le fonctionnement des cours d'eau et les impacts des projets	Sensibiliser sur le fonctionnement des cours d'eau et les impacts des projets	Sensibiliser sur le fonctionnement des cours d'eau et les impacts des projets
		Sensibiliser aux enjeux associés aux espèces patrimoniales (cf. 602)	Sensibiliser aux enjeux associés aux espèces patrimoniales (cf. 602)	Sensibiliser aux enjeux associés aux espèces patrimoniales (cf. 602)
	Protéger les ripisylves	Formuler des recommandations pour limiter toute dégradation des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales (sans portée juridique)	Formuler des recommandations et édicter des règles de protection pour empêcher toute dégradation des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales	Formuler des recommandations pour limiter toute dégradation des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales (sans portée juridique)
		Engager des actions de protection novatrices sur les cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales	Engager des actions de protection novatrices sur les cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales	Engager des actions de protection novatrices sur les cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales
		Protéger les ripisylves des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales au travers des documents d'urbanisme	Protéger les ripisylves des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales au travers des documents d'urbanisme	Protéger les ripisylves des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales au travers des documents d'urbanisme
		Protéger les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau, par exemple au travers des documents d'urbanisme	Protéger les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau, par exemple au travers des documents d'urbanisme	Protéger les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau, par exemple au travers des documents d'urbanisme

Proposition de stratégie

✓ **3B-1 : " Maîtriser" les projets d'aménagement**

→ **Mesures retenues du scénario souhaité (2) :**

- Associer la CLE suivant le cadre réglementaire
- Associer la CLE en amont des projets (au delà du simple cadre réglementaire)
- Formuler des recommandations pour limiter la dégradation des milieux aquatiques (sans portée juridique)
- Communiquer/sensibiliser sur le cadre réglementaire relatif aux projets / aménagements pouvant impacter les cours d'eau
- Sensibiliser sur le fonctionnement des cours d'eau et les impacts des projets

→ **Mesures non retenues du scénario souhaité**

- ~~Edicter des règles de protection pour empêcher/limiter la dégradation des cours d'eau~~
- ~~Protéger les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau dans les documents d'urbanisme~~

→ **Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)**

-

Proposition de stratégie

✓ 3B-2 : Renforcer la protection des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales

→ Mesures retenues du scénario souhaité (2) :

- Poursuivre, compléter les inventaires (Moule perlière, Ecrevisse à pattes blanches, Truite fario ...)
- Sensibiliser aux enjeux associés aux espèces patrimoniales
- Formuler des recommandations et édicter des règles de protection pour empêcher toute dégradation des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales (avec portée juridique)
- Engager des actions de protection novatrices sur les cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales
- Protéger les ripisylves des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales au travers des documents d'urbanisme (portée réglementaire)

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- ~~Protéger les ripisylves sur l'ensemble des cours d'eau~~

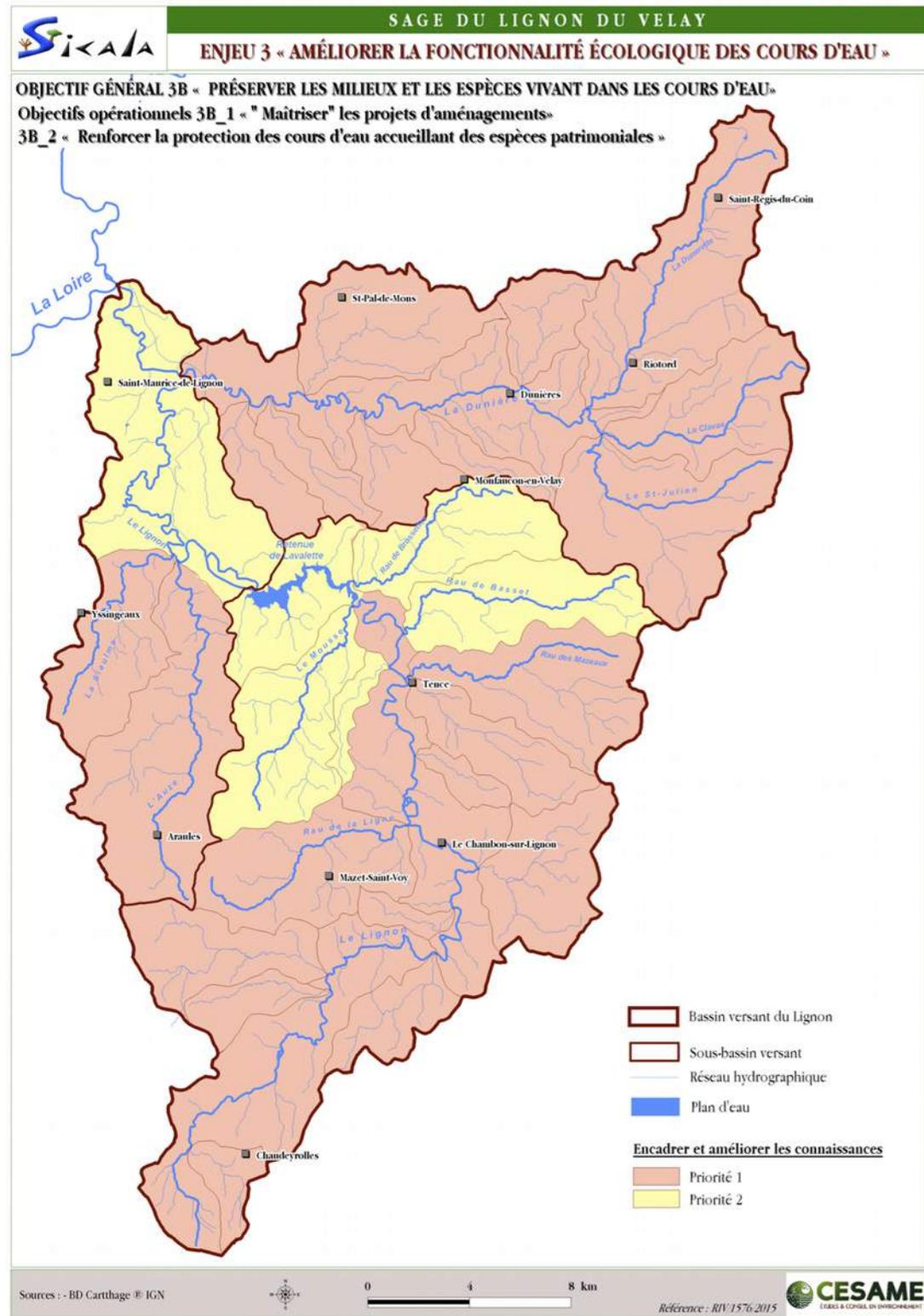
→ Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)

-

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

- 3B_1 : Maîtriser les projets d'aménagements
- 3B_2 : Renforcer la protection des cours d'eau



Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
3C_1 Poursuivre l'amélioration des pratiques de gestion	12	14	14		40
3C_2 Pérenniser / renforcer les actions de restauration et d'entretien	12	16	14		42
3C_3 Assurer la continuité écologique des cours d'eau	23	13	10		46

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
3C_1 Poursuivre l'amélioration des pratiques de gestion	Sensibiliser sur les bonnes pratiques de gestion, d'utilisation de l'espace (cf. 602)	Produire un guide des bonnes pratiques - Mettre en avant les impacts occasionnés par des pratiques inadaptées	Produire un guide des bonnes pratiques - Mettre en avant les impacts occasionnés par des pratiques inadaptées	Produire un guide des bonnes pratiques - Mettre en avant les impacts occasionnés par des pratiques inadaptées
		Valoriser les bonnes pratiques pour favoriser la réappropriation des cours d'eau	Valoriser les bonnes pratiques pour favoriser la réappropriation des cours d'eau	Valoriser les bonnes pratiques pour favoriser la réappropriation des cours d'eau
3C_2 Pérenniser / renforcer les actions de restauration et d'entretien	Poursuivre/renforcer les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau		Poursuivre les programmes de restauration et d'entretien (lit et berges) sur le bassin versant du Lignon en amont de Lavalette	Poursuivre les programmes de restauration et d'entretien (lit et berges) sur le bassin versant du Lignon en amont de Lavalette
			Etendre le CT du Haut Lignon sur l'ensemble du bassin versant, y compris celui de la Dunière (reprise du CRE - actions lit et berges)	
		Intégrer des programmes de gestion multithématiques en se recentrant sur les opérations à forte plus-value environnementale		
	Engager des opérations de restauration hydromorphologique des cours d'eau			Dans le cadre de l'étude bilan du CT Lignon, réaliser un diagnostic hydromorphologique des cours d'eau pour programmer si besoin des actions d'amélioration
			Etablir un diagnostic hydromorphologique des cours d'eau sur le bassin versant du Lignon (amont Lavalette) et décliner un programme d'actions	

Proposition de stratégie

- ✓ **3C-1 : Poursuivre l'amélioration des pratiques de gestion**
- ✓ **3C-2 Pérenniser / renforcer les actions de restauration et d'entretien**
- **Mesures retenues du scénario souhaité (2) :**
 - Produire un guide des bonnes pratiques - Mettre en avant les impacts occasionnés par des pratiques inadaptées
 - Valoriser les bonnes pratiques pour favoriser la réappropriation des cours d'eau
 - Poursuivre les programmes de restauration et d'entretien (lit et berges) sur le bassin versant du Lignon en amont de Lavalette
 - Etendre le CT du Haut Lignon sur l'ensemble du bassin versant, y compris celui de la Dunière (actions lit et berges dans un cadre budgétaire contraint)
 - Dans le cadre de l'étude bilan du CT du Lignon, établir un diagnostic morphologique des cours d'eau pour si besoin, programmer des actions de restauration à forte plus-value environnementale.
- **Mesures non retenues du scénario souhaité**
 - ~~Engager des programmes de gestions multithématiques~~
- **Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)**
 -

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
3C_3 Assurer la continuité écologique des cours d'eau	Mettre en œuvre un programme de restauration de la continuité écologique	Finaliser l'inventaire et la caractérisation des obstacles à la continuité écologique	Finaliser l'inventaire et la caractérisation des obstacles à la continuité écologique	Finaliser l'inventaire et la caractérisation des obstacles à la continuité écologique
		Restaurer la continuité piscicole en priorité sur les cours d'eau classés en liste 2 - Fixer des objectifs en matière de réalisation, de taux d'étagement, de fractionnement	Restaurer la continuité piscicole en priorité sur les cours d'eau classés en liste 2 - Fixer des priorités, des objectifs en matière de réalisation, de taux d'étagement, de fractionnement	Restaurer la continuité piscicole en priorité sur les cours d'eau classés en liste 2 - Fixer des objectifs en matière de réalisation, de taux d'étagement, de fractionnement
			Restaurer la continuité piscicole sur d'autres cours d'eau à enjeux (au delà de la liste 2 - à préciser)	
		Fixer des objectifs de taux d'étagement, de densité d'ouvrages (ou autre indicateur)	Fixer des objectifs de taux d'étagement, de densité d'ouvrages (ou autre indicateur)	
	Renforcer la sensibilisation et l'information la continuité écologique	Renforcer la sensibilisation et l'information la continuité écologique	Renforcer la sensibilisation et l'information la continuité écologique	
	Encadrer les ouvrages pouvant impacter la conitnuité écologique		Formuler des recommandations ET encadrer la réalisation de nouveaux ouvrages pouvant entraver la continuité écologique, au delà du cadre légal et réglementaire (en ciblant les cours d'eau à enjeux)	Formuler des recommandations ET encadrer la réalisation de nouveaux ouvrages pouvant entraver la continuité écologique, au delà du cadre légal et réglementaire
	Améliorer les connaissances sur les opportunités et enjeux associés aux grands ouvrages		Suivre les études et programmes conduits par EDF et la ville de Saint-Etienne sur leurs ouvrages (Pont de Lignon 1 et 2, Lavalette, la Chapelette ...)	Suivre les études et programmes conduits par EDF et la ville de Saint-Etienne sur leurs ouvrages (Pont de Lignon 1 et 2, Lavalette, la Chapelette ...)

Proposition de stratégie

✓ 3C-3 : Assurer la continuité écologique des cours d'eau

→ Mesures retenues du scénario souhaité (1) :

- Finaliser l'inventaire et la caractérisation des obstacles à la continuité écologique
- **Restaurer la continuité piscicole en priorité sur les cours d'eau classés en liste 2 -**
- Renforcer la sensibilisation et l'information sur les obligations réglementaires en matière de restauration de la continuité écologique (L214-17 du CE notamment), le cadre de réalisation des travaux, et les plus values-environnementales

→ Mesures non retenues du scénario souhaité

- -

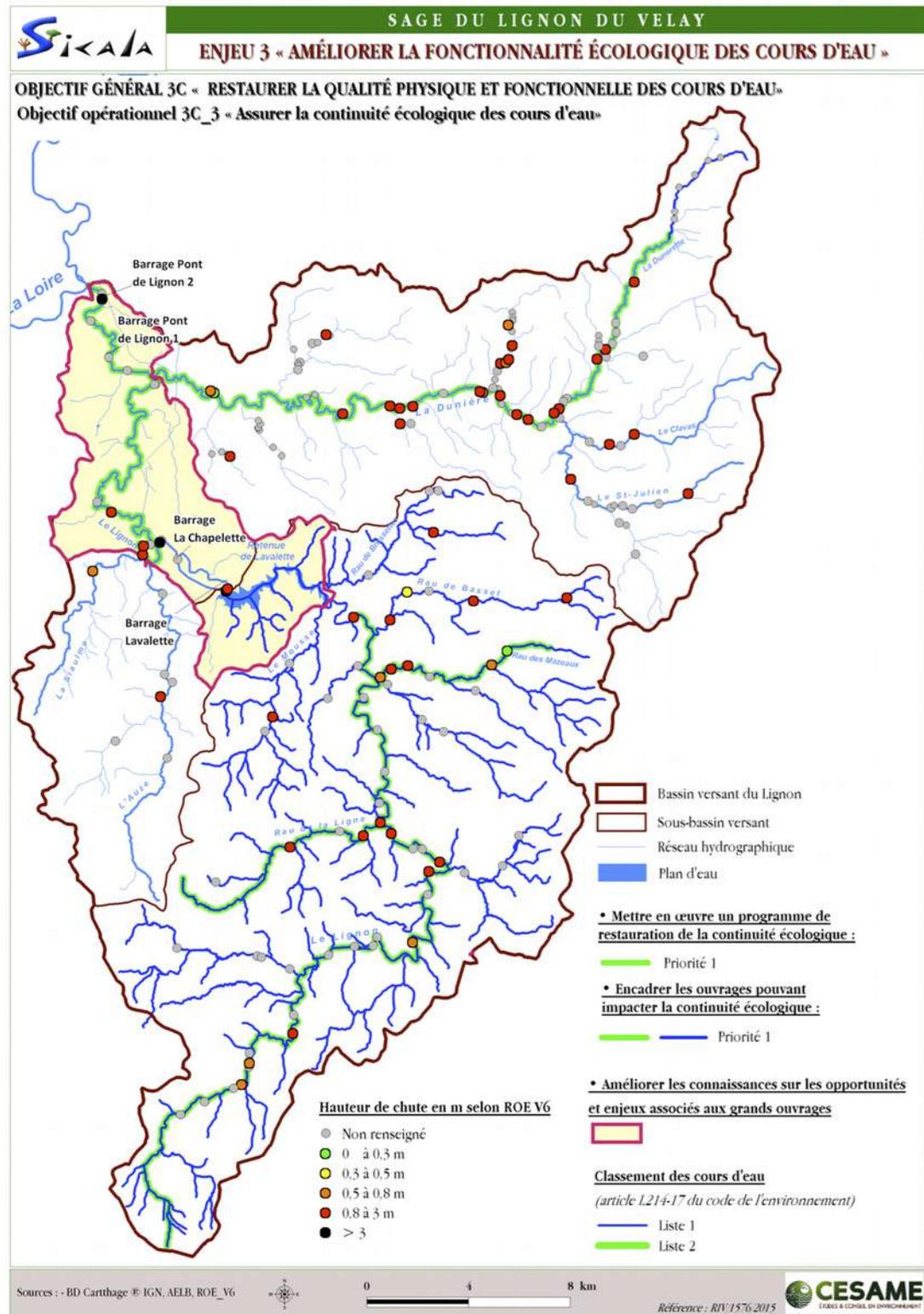
→ Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)

- Formuler des recommandations (au delà du cadre légal et réglementaire) à appliquer aux ouvrages existants (ou futurs) implantés en travers des cours d'eau (sans portée juridique)
- Suivre les études et programmes conduits par EDF et la ville de Saint-Etienne sur leurs ouvrages (Pont de Lignon 1 et 2, Lavalette, la Chapelette ...)

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 3

→ 3C_3 : Assurer la continuité écologique des cours d'eau



Proposition de stratégie

✓ Enjeu 4

ENJEU N°4 : Lutter contre le développement des espèces invasives					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
4A_1 Lutter contre les espèces végétales invasives	4	36	5		45
4A_2 Lutter contre les espèces animales invasives	6	32	6		44

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 4

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
4A_1 Lutter contre les espèces végétales invasives	Maîtriser la prolifération des espèces végétales invasives	Réaliser des inventaires / suivis des espèces végétales invasives	Réaliser des inventaires / suivis des espèces végétales invasives	
		Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associés aux espèces végétales invasives	Engager / Poursuivre des programmes d'intervention contre les espèces végétales invasives Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associés aux espèces végétales invasives	Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associés aux espèces végétales invasives
4A_2 Lutter contre les espèces animales invasives	Limiter la prolifération des espèces animales invasives	Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associées aux espèces animales invasives	Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associées aux espèces animales invasives	Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associées aux espèces animales invasives
			Réaliser un suivi qualitatif et sanitaire des populations d'espèces animales invasives (écrevisses notamment)	
			Revoir le cadre réglementaire pour limiter le transport de certaines espèces vivantes	
			Protéger les cours d'eau préservés, accueillant des espèces patrimoniales (cf. 306)	

Proposition de stratégie

✓ **4A-1 : Lutter contre les espèces végétales invasives**

✓ **4A-2 : Lutter contre les espèces animales invasives**

→ **Mesures retenues du scénario souhaité (2) :**

- Réaliser des inventaires / suivis des espèces végétales invasives
- Engager / Poursuivre des programmes d'intervention contre les espèces végétales invasives
- Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associés aux espèces végétales invasives
- Sensibiliser et informer sur les enjeux et problématiques associées aux espèces animales invasives
- Réaliser un suivi qualitatif et sanitaire des populations d'espèces animales invasives (ecrevisses notamment)
- Protéger les cours d'eau préservés, accueillant des espèces patrimoniales (cf. 3B-2)

→ **Mesures non retenues du scénario souhaité**

- ~~Revoir le cadre réglementaire pour limiter le transport de certaines espèces vivantes~~

→ **Mesures complémentaires des autres scénarios (1 et 3)**

- -

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 5

ENJEU N°5 : Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE					
	Bilan				Total réponse
	Sc 1	Sc 2	Sc 3		
5A_1 Structurer la gouvernance du SAGE	23	16	6		45
5A_2 Informer sur le SAGE	21	19	5		45

Proposition de stratégie

✓ Enjeu 5

Objectif opérationnel	Libellé mesure	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
5A_1 Structurer la gouvernance du SAGE	Mettre en place une structure porteuse et une cellule d'animation	Créer une cellule d'animation pour la mise en œuvre et le suivi du SAGE, localisée sur le territoire	Créer une cellule d'animation pour la mise en œuvre et le suivi du SAGE, localisée sur le territoire	Créer une cellule d'animation pour la mise en œuvre et le suivi du SAGE, localisée sur le territoire
	Pérenniser les commissions thématiques	Faire vivre les 4 commissions thématiques	Faire vivre les 4 commissions thématiques	Faire vivre les 4 commissions thématiques
5A_2 Informer sur le SAGE	Promouvoir le SAGE et ses modalités de mise en œuvre	Réaliser un (ou des) guide(s) d'application du SAGE	Réaliser un (ou des) guide(s) d'application du SAGE	Réaliser un (ou des) guide(s) d'application du SAGE
		Animer des réunions d'information sur le SAGE	Animer des réunions d'information sur le SAGE	Animer des réunions d'information sur le SAGE
	Centraliser et valoriser les données	Diffuser les données relatives au SAGE (bilan, tableau de bord, réunions)	Création et animation d'un observatoire de l'eau dédié au SAGE du Lignon ←	Création et animation d'un observatoire de l'eau dédié au SAGE du Lignon
			Diffuser les données relatives au SAGE (bilan, tableau de bord, réunions)	Diffuser les données relatives au SAGE (bilan, tableau de bord, réunions)

Proposition de stratégie

✓ **5A-1 : Structurer la gouvernance du SAGE**

✓ **5A-2 : Informer sur le SAGE**

→ **Mesures retenues du scénario souhaité (1) :**

- Créer une cellule d'animation pour la mise en œuvre et le suivi du SAGE, localisée sur le territoire
- Faire vivre les 4 commissions thématiques mises en place pour élaborer le SAGE
- Réaliser un (ou des) guide(s) d'application du SAGE
- Animer des réunions d'information sur le SAGE
- Diffuser les données relatives au SAGE (bilan, tableau de bord, réunions)

→ **Mesures non retenues du scénario souhaité**

- -

→ **Mesures complémentaires des autres scénarios (2 et 3)**

- Animation d'un observatoire de l'eau relatif au SAGE du Lignon (outil d'alerte et de transmission des données) : centralisation et valorisation des données relatives au territoire du SAGE en s'appuyant sur les observatoires existants.

Synthèse sur la stratégie proposée

✓ Enjeu 1 – Une stratégie qui s'appuie sur :

- *De l'animation, de la concertation et de la planification pour faciliter l'application du cadre légal et réglementaire, et la mise en œuvre d'actions ou de principes de gestion permettant d'améliorer la gestion quantitative de la ressource et la qualité des eaux superficielles et souterraines.*
- *Une portée juridique (volumes maximums prélevables) sur les secteurs préservés pour éviter la dégradation*
- *Une évaluation des conséquences techniques, financières et en terme d'usages d'une limitation des volumes prélevés sur les bassins versants impactés pour décliner une stratégie d'amélioration adaptée et juger de l'opportunité de réglementer plus largement les prélèvements*
- *Un renforcement de l'animation auprès des communes en régie concernant la sécurisation de l'AEP et l'amélioration des réseaux*
- *Une révision de l'arrêté cadre sécheresse*
- *Pas de portée réglementaire mais seulement des préconisations et de l'amélioration des connaissances/suivis sur la les pollutions et la qualité des eaux*

Synthèse sur la stratégie proposée

✓ Enjeu 2 – Une stratégie qui s'appuie sur :

→ *Zones humides :*

- *Une amélioration des connaissances portée par le SAGE en secteurs forestiers*
- *L'actualisation/lecomplément à l'inventaire existant dans les zones agricoles et péri-urbaine réalisé par les communes dans le cadre de leur document d'urbanisme*
- *Une gouvernance renforcée (assistance technique),*
- *Une portée juridique du SAGE vis-à-vis des documents d'urbanisme mais pas pour les procédures d'aménagement foncier (peu voir pas aujourd'hui) et les projets*
- *La poursuite des actions de protection/restauration des zones humides, prioritairement sur l'amont des bassins versants (notamment secteurs forestiers)*

→ *Têtes de bassin versant : Une amélioration et une diffusion des connaissances et la sensibilisation aux pratiques adaptées.*

Synthèse sur la stratégie proposée

✓ Enjeu 3 - Une stratégie qui s'appuie sur :

- *Des objectifs de qualité et de quantité correspondants à ceux fixés par le cadre légal et réglementaire existant,*
- *La poursuite des actions de gestion/d'entretien (ripisylves, points d'abreuvement pour le bétail ...) sans volonté d'accroître de façon significative les moyens techniques et financiers mobilisés.*
- *L'application des priorités réglementaires en matière de continuité écologique (considérant que le travail est déjà conséquent et difficile à mettre en œuvre),*
- *L'absence de portée juridique complémentaire du SAGE sur les ouvrages pouvant entraver la continuité écologique, mais seulement des recommandations/préconisations pour les ouvrages existants et futurs,*
- *Une protection renforcée de certains cours d'eau (portée juridique du SAGE sur la protection des ripisylves dans les documents d'urbanisme) notamment ceux présentant un fort intérêt patrimonial*

Synthèse sur la stratégie proposée

- ✓ **Enjeu 4** : *amélioration des connaissances, du suivi et de l'information/sensibilisation sur les espèces invasives (végétales et animales), qui inclut la poursuite des programmes d'actions ciblant les espèces végétales invasives.*
- ✓ **Enjeu 5** : *animation locale pour la mise en œuvre du SAGE, mobilisation de moyens humains plus importants que ceux déjà en place (mais toutefois limités), tant pour la mise en œuvre du SAGE, que pour le portage des actions de protection, restauration et entretien des milieux aquatiques (CT Lignon et Dunière notamment).*
- ✓ **Enjeu 6** : *maintien de l'ensemble des mesures d'animation et d'amélioration des connaissances (mais limitation des études, valorisation des données existantes)*

Synthèse sur la stratégie proposée

- ✓ Une stratégie qui intègre les spécificités d'un territoire qui doit vivre économiquement
- ✓ Besoin que le SAGE apporte des réponses concrètes et réalistes pour ne pas créer trop de désillusions / déceptions
- ✓ Une stratégie qui repose sur une meilleure planification des actions
- ✓ Un SAGE “progressif” : animation/ conseils dans un premiers temps puis au moment du bilan (6 ans après), évaluation de l'opportunité de compléter la réglementation,
- ✓ Mais volonté/opportunité « *de ne pas se priver d'une portée juridique* » sur les zones humides, la protection des cours d'eau à forte valeur patrimoniale, la gestion quantitative de la ressource.

Synthèse sur la stratégie proposée

✓ Evaluation de la stratégie : Montant total

Enjeux	SOCLE	SAGE Lignon Stratégie proposée
ENJEU N°1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau	17 782 000 €	1 246 000 €
ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant	0 €	527 000 €
ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau	1 280 000 €	1 230 000 €
ENJEU N°4 : Lutter contre le développement des espèces invasives	0 €	45 000 €
ENJEU N°5 : Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE	0 €	597 000 €
ENJEU N°6 : Informer, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau	0 €	336 000 €
Total	19 062 000 €	3 981 000 €
TOTAL Socle + SAGE		23 043 000 €

Synthèse sur la stratégie proposée

- ✓ **Evaluation de la stratégie : Montant total – Subventions indicatives (évaluation 2015)**

Enjeux	SOCLE	SAGE Lignon Stratégie proposée
ENJEU N°1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau	11 367 800 €	126 000 €
ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant	0 €	157 900 €
ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau	640 000 €	343 500 €
ENJEU N°4 : Lutter contre le développement des espèces invasives	0 €	16 500 €
ENJEU N°5 : Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE	0 €	121 200 €
ENJEU N°6 : Informer, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau	0 €	95 900 €
Total	12 007 800 €	861 000 €
TOTAL Socle + SAGE		12 868 800 €

Synthèse sur la stratégie proposée

- ✓ **Evaluation de la stratégie** : Montant par habitant (base : 32 000 habitants / durée du SAGE : 6 ans)

	Socle	Stratégie proposée	TOTAL
Montant prévisionnel sans subvention	19 062 000 €	3 981 000 €	23 043 000 €
Coût par habitant et par an (calcul sur 6 ans)	99,3 €/hab/an	20,7 €/hab/an	120,0 €/hab/an
Montant résiduel avec subvention	12 007 800 €	861 000 €	12 868 800 €
Coût par habitant et par an (calcul sur 6 ans)	62,5 €/hab/an	4,5 €/hab/an	67,0 €/hab/an

- ✓ Pour la stratégie (sans le socle) :
 - ≈ 2 M. d'€ (370 000 € avec subv.) dans la continuité des actions engagées,
 - ≈ 1,9 M. d'€ (490 000 € avec subv.) d'actions supplémentaires